

Compte rendu de la soirée-débat du 1^{er} juin 2017

« Elections 2017 : Entre dépit, critique et renouveau : quelle Europe vouloir ? »

Avec Alain LAMASSOURE, ancien Ministre, Député européen, et Claude BARDOT, Secrétaire Général du Mouvement Européen France pour les Hauts-de-Seine.

Alain Lamassoure :

Elu en 2014 député européen par l'Ile de France et les Français de l'étranger (qui l'ont sans doute oublié vu l'étrangeté des modalités de ce scrutin en France...), Alain Lamassoure rappelle qu'il est malheureusement le seul homme politique français à avoir abandonné depuis près de 20 ans son précieux mandat de maire et une carrière politique nationale bien lancée pour se consacrer exclusivement aux Affaires européennes : il constatait déjà que toutes les décisions politiques dorénavant prises en France devaient forcément tenir compte des positions de nos partenaires européens, que la décision finale se prenne dans le cadre juridique de l'Union ou pas.

Il faut rappeler quelques vérités dont on ne parle jamais.

1. L'Europe, un projet inachevé

Le projet - inédit et génial - de Jean Monnet, dès 1942, était **d'inventer une Europe politique** pour mettre un terme aux désastres des guerres successives, en commençant par un but apparemment modeste : collaborer pour la reconstruction de nos pays, malgré les haines encore tenaces et la méfiance réciproque. Et pour ce faire, créer un groupe transnational d'experts indépendants – la Commission Européenne – chargé de faire des propositions aux Ministres des Affaires étrangères des six Etats fondateurs décidant à l'unanimité. En espérant que, ce premier objectif atteint et grâce à la confiance qui pourrait se créer à l'occasion de ce premier travail en commun, de nouveaux projets deviendraient possibles, permettant de progresser pas à pas vers l'union politique de l'Europe. Nul ne savait ce que pourrait être cette union politique, ni combien de temps il faudrait pour l'atteindre, mais l'idée de génie était de lancer le voyage...

Jean Monnet, et Robert Schuman qui porta politiquement le projet, n'imaginaient pas que le but serait encore loin devant nous 60 ans plus tard, mais qu'est-ce que 60 ans au regard de l'Histoire ? En 60 ans, les progrès ont été considérables, mais sans doute faudra-t-il encore 40 ans pour parvenir au but. Il a bien fallu un siècle pour construire nos cathédrales, avec parfois des effondrements partiels comme à Beauvais...

L'Europe est donc toujours un **projet**. Mais déjà, nous sommes passés d'un simple accord de commerce à une union politique partielle avec des lois votées par le Conseil des Ministres représentant les Exécutifs élus et par un Parlement élu au suffrage universel, où la Commission n'est plus composée de technocrates mais de politiques responsables devant le Parlement, et où les champs d'action touchent non seulement au commerce mais à l'environnement, aux transports, à la recherche, aux échanges universitaires, à la sécurité, à la politique migratoire, etc.

Or, dans le même temps, les identités nationales ont été préservées. Un tel projet n'a pas de précédent dans l'Histoire. Comment dès lors s'étonner que des erreurs soient commises, comme partout ? Que l'on trébuche parfois avant de se relever ? D'autant que nos Etats sont des démocraties : tout progrès demande l'accord de 28 (bientôt 27) démocraties, c'est-à-dire des gouvernants actuels de ces pays mais aussi, autant que possible, de leurs opposants qui seront demain au pouvoir ! Il faut donc du temps, beaucoup de temps de négociation et de ratification. Et ce temps long de la construction européenne n'est pas compatible avec le temps court des échéances politiques (mandats de 5 ou 6 ans), et encore moins avec l'instantanéité du temps médiatique

et de ses chaînes d'information continue qui voudraient un évènement historique tous les jours, ou des réseaux sociaux qui réagissent à chaque minute.

2. Vérités et mensonges sur l'Europe

Il faut bien comprendre que l'Europe, c'est nous ! « Bruxelles », ça n'existe pas ! Un européen qui s'insurge contre « l'Europe », c'est comme un Français qui s'insurgerait contre la république plutôt que de s'en prendre à l' élu qui a mal agi. En Europe aussi, les décisions sont prises par des hommes faillibles, donc certaines de leurs décisions sont mauvaises, mais ces décideurs ne sont pas des technocrates venus de nulle part, ce sont nos élus. **Toutes les décisions législatives prises « à Bruxelles » sont votées par le Parlement européen** (en codécision avec le Conseil des Ministres). Lorsqu'une décision ne nous plaît pas, c'est donc à nos députés qu'il faudrait s'en prendre et non « à l'Europe ». Ce serait d'autant plus logique pour un Français si l'on fait le constat suivant, que nos partis politiques se gardent bien de propager : au Conseil des Ministres, où les votes se font à la majorité qualifiée, l'expérience montre que **la position défendue par la France a toujours été adoptée, et ce depuis 1957** ! La Commission a certes un monopole de propositions mais elle ne décide rien. Quant aux orientations prises au niveau du Conseil Européen (chefs d'Etats et de gouvernements), elles sont très généralement prises par consensus, ou à l'unanimité quand il y a vote.

Contrairement à ce que disent tous les jours la plupart des responsables politiques français, ce sont donc nos représentants élus au niveau de l'Exécutif national ou au Parlement européen qui décident. Ceci ne les empêche malheureusement pas de se retrancher hypocritement derrière « Bruxelles » lorsque la décision qu'ils ont soutenue leur paraît difficile à défendre sur le plan politique intérieur. D'autant que, si les débats et les votes au Parlement sont publics, les réunions au niveau des ministres ou des chefs d'Etat se déroulent à huis-clos, ce qui leur permet de critiquer ensuite publiquement ce qu'ils ont accepté (voire demandé !) dans le secret des réunions...

Comment la France a-t-elle obtenue ce résultat incroyable d'un succès systématique de ses positions ? Tout simplement en se basant sur un accord préalable avec l'Allemagne. Un accord qui ne porte pas sur les détails des mesures à prendre mais sur la direction à suivre : l'accord franco-allemand ne met pas fin à la négociation mais il permet qu'elle s'ouvre. Les autres pays poussent d'ailleurs souvent Français et Allemands à s'entendre pour que l'on puisse commencer à travailler. Les pays du Sud suivent alors généralement la France, les pays du Nord et de l'Est suivent l'Allemagne, et les Anglais votent contre mais se retrouvent minoritaires et maintenant s'en vont d'eux-mêmes...

3. De grandes réussites...à la base de grandes difficultés

L'Europe rencontre beaucoup de difficultés qui expliquent son impopularité actuelle, mais les plus grandes difficultés résultent en fait de ses plus grandes réussites. On peut en citer deux.

La première réussite, inimaginable il y a encore 50 ans, est **la réconciliation entre nos peuples**. Plus encore qu'à la paix, la construction européenne telle qu'imaginée par Jean Monnet a abouti à cette réconciliation grâce à l'accumulation des contacts entre les élites politiques et administratives, puis entre les hommes d'affaires, les syndicalistes, les ONG, les étudiants, les villes jumelées, etc. D'où ce résultat quasi-miraculeux : les peuples ont appris à se connaître, à s'apprécier, à s'aimer.

Ce qui fait qu'il n'est finalement pas si décisif qu'il y ait entre Président français et Chancelier allemand une bonne compréhension voire une relation amicale, qui ne s'est guère rencontrée qu'entre Giscard et Helmut Schmidt : la relation, même difficile, doit forcément être constructive. Comme le disait F.Mitterrand, toute avancée en Europe commence forcément par un accord avec les Allemands en dépit de leur façon un peu brutale d'aborder les questions qui fâchent : il faut contrer l'assaut, comme dans une mêlée de rugby, mais à la fin des fins, on trouve toujours un accord et l'Europe avance, car Français et Allemands savent qu'ils portent sur leurs épaules le poids de l'avenir de l'Europe. Et les peuples le savent aussi : les sondages montrent régulièrement que les Français estiment au deux tiers que le peuple le plus proche d'eux est le

peuple allemand, et réciproquement en Allemagne. Quand on pense aux haines réciproques deux générations avant (« les boches »...), le mot de miracle n'est pas trop fort pour qualifier cette réconciliation. Et cela devient un exemple pour le monde : pour les Indiens et les Pakistanais, pour Shimon Peres puis Mahmoud Abbas venant au Parlement européen **remercier l'Europe pour ce qu'elle est, pour cette espérance de réconciliation qu'elle offre au monde** même après des affrontements féroces.

Cette réconciliation passe tellement dans les mœurs que les mariages mixtes se multiplient, les jeunes n'imaginent même plus ne pas pouvoir passer à leur gré d'un pays de l'Union à l'autre, un peuple européen naît. Mais du coup, la question des frontières se pose de façon radicalement nouvelle : on n'empêchera pas nos enfants de s'aimer ! Rétablir les contrôles aux frontières nationales paraît donc délirant, et plus encore lorsque l'on observe les flux quotidiens ininterrompus de véhicules passant la frontière à Biriato ou Vintimille, les 1500 points de passage entre la France et la Belgique,... Accord de Schengen ou pas, nos vraies frontières ne sont plus les Alpes ou le Rhin mais la Méditerranée entre la Lybie et Lampedusa, la mer Egée entre Turquie et Grèce, les frontières terrestres avec la Russie ou l'Ukraine. Ce sont là les nouvelles frontières que les pays européens doivent défendre ensemble, avec des modalités à inventer.

La deuxième réussite historique est l'union économique portée jusqu'à la fusion des monnaies. Ce projet, qui suscitait les ricanements de la presse anglo-saxonne il y a vingt ans, a été réalisé. Et l'euro a résisté autour de 2010 à trois années de spéculation intense visant à son éclatement. Or, nul n'est sorti de l'euro pendant cette période, et trois pays l'ont rejoint tandis que l'euro conservait sa valeur par rapport au dollar. L'euro est là depuis 18 ans, et même Marine Le Pen, qui fondait tout son programme sur la sortie de l'euro, a dû mettre de l'eau dans son vin en fin de campagne présidentielle. **Des pays différents peuvent donc avoir la même monnaie**, mais il nous faut apprendre à gérer ce continent nouveau qu'est le pays de l'euro. Nous avons sous-estimé dans un premier temps les dangers auquel ce continent était exposé, puis lorsque la crise est arrivée, nous avons probablement surestimé les dangers de la crise. Cette gestion chaotique montre que des progrès sont à faire, et c'est le premier sujet que M. Macron a évoqué avec Mme Merkel après son élection.

Il y a donc certes des problèmes à résoudre et certains errements, mais les problèmes les plus complexes viennent de la consolidation des réussites les plus éclatantes.

4. De nouvelles politiques européennes à mettre en place

Le vingtième siècle a donc permis des acquis historiques, même si le développement de partis extrémistes basé sur des discours faits de haine et de mensonges montre que rien n'est acquis définitivement. Mais le vingt-et-unième siècle est là avec ses nouveaux défis : de nouveaux acteurs (Chine, Inde, Nigéria,... mais aussi Google, Amazon,...et Daech) ; une Afrique qui est la jeunesse du monde, avec des pays dans l'Est de l'Afrique (comme le Kenya, la Tanzanie ou l'Ouganda) dont la population de 40 à 50 millions d'habitants pour chacun va doubler en 20 ans ce qui leur demande d'absorber chaque année un accroissement de la population active dix fois supérieur à ce que l'on trouve en France... Ces nouveaux problèmes ne peuvent pas être traités par les pays européens isolément : aucun de nos pays ne fait le poids pour négocier avec la Chine, pour vaincre Daech, pour traiter les flux migratoires croissants en provenance de l'Afrique, pour saisir les opportunités issues des progrès technologiques (numérique, biotechnologies, nanotechnologies,...).

EN CONCLUSION

L'Europe est notre famille. C'est une initiative française dont nous pouvons être fiers, malgré ses difficultés et ses échecs : elle a permis d'obtenir des résultats sans précédent dans l'Histoire, des résultats qui constituent un exemple pour les peuples du monde. Mais ce projet n'est pas achevé : il doit encore nous permettre d'affronter les défis de ce siècle en mettant en œuvre les nouvelles politiques et les normes techniques communes dont nous avons besoin pour compter dans le monde et assurer notre prospérité. Et pour que les valeurs qui inspireront l'humanité dans la façon d'aborder ces nouveaux défis soient les valeurs démocratiques et humanistes dont l'Europe est porteuse.

Claude Bardot :

En écho aux propos d'Alain Lamassoure sur la réconciliation des peuples d'Europe, Claude Bardot rappelle sa propre expérience de stagiaire à la Commission Européenne en 1968 avec des relations très cordiales et festives entre jeunes des différents pays, beaucoup plus qu'entre Allemands de l'Est et de l'Ouest à l'époque. D'où le traumatisme du « non » français au traité européen de 2005 qui explique son engagement dans le Mouvement Européen : ces résultats laborieusement acquis sont fragiles, notamment du fait du changement de génération. Le miracle que représente la réconciliation pour ceux dont les parents avaient vécu la guerre n'est plus vécu par leurs enfants comme un miracle mais comme une évidence à laquelle on ne pense plus alors que l'on va s'appesantir sur les côtés négatifs de telle ou telle mesure. Il faut réexpliquer l'Europe. Mais inversement, les jeunes européens de la génération Erasmus se sentent tout naturellement citoyens d'une Europe sans frontières, et cette génération qui arrive au pouvoir va redonner un souffle nouveau au projet européen. Tout n'est pas gagné pour autant.

1. Des ambiguïtés à lever sur la visée du projet européen

Le projet européen ne vise pas à établir un Etat semblable à la France en plus grand. L'Union européenne est et sera quelque chose de nouveau, qui respecte les spécificités et les cultures des pays qui la constituent, de même que l'on trouve aux USA des Etats qui appliquent la peine de mort et d'autres qui la rejettent, dont certains sont des paradis fiscaux opaques quand d'autres luttent contre le blanchiment d'argent, etc. L'objectif du projet européen n'est pas une uniformisation totale.

Certains rapports au Parlement européen entretiennent l'ambiguïté quand ils traitent par exemple de sujets de société (homophobie, avortement, égalité homme-femme) qui ne sont pas dans les compétences de l'Union. On attend souvent de l'Europe des choses qui ne sont pas de sa compétence.

La question de la souveraineté est également à clarifier. Nos compatriotes redoutent parfois que l'Europe nous impose des mesures dont nous ne voudrions pas. Or, comme l'a démontré Alain Lamassoure, ce n'est jamais le cas : nous avons accepté, voire demandé, toutes les décisions prises au niveau européen. Il est bien sûr très dommageable que nos élus qui les ont votées ou acceptées les critiquent ensuite à Paris. Surtout lorsque certaines aberrations (exemple des apprentis qui n'ont pas le droit de monter sur un escabeau) ne sont pas dans le texte européen mais ont été ajoutées par la France au moment de la transposition dans notre droit...

2. Comment réconcilier les citoyens avec le projet européen ?

C'est en effet la première urgence. Plusieurs mesures peuvent y concourir.

D'abord en montrant que le fonctionnement de l'Union Européenne est démocratique, au moins autant que notre propre démocratie française, même si c'est au travers de processus complexes qu'il faut expliquer comme l'a fait Alain Lamassoure. La dernière évolution en 2014, qui fait élire par le Parlement le Président de la Commission Européenne, renforce encore ce caractère démocratique.

On pourrait également améliorer la participation directe des citoyens à la vie des institutions européennes. Un droit de pétition, à la Commission ou au Parlement, existe d'ailleurs déjà mais il est peu et mal utilisé puisqu'il ne peut concerner des sujets en dehors des compétences de l'Union ni remettre en cause des décisions déjà prises. Les citoyens pourraient s'en saisir davantage.

On pourrait également exiger en France de nos élus, comme cela se pratique en Allemagne, qu'ils expliquent au Parlement avant les réunions du Conseil européen ou du Conseil des Ministres les enjeux et les positions qu'ils comptent prendre, et qu'ils rendent compte après coup des décisions prises conjointement, plutôt que de s'en désolidariser hypocritement. Inversement, les parlementaires européens pourraient également associer davantage les parlementaires nationaux à leurs travaux ; il est dommage qu'en France, les députés

européens, qui sont trop souvent les recalés des élections nationales, souffrent d'un déficit de prestige et de légitimité qui les rend peu audibles auprès des députés français.

Il faut également insister sur les valeurs démocratiques que représente l'Europe : solidarité, égalité, liberté, (au passage, des valeurs bien chrétiennes, même si ce n'est pas explicite) sont au cœur du projet européen, et ceux qui résistent dans leurs pays aux dérives autoritaires de leurs dirigeants (Hongrie, Pologne) ne s'y trompent pas : ils brandissent le drapeau européen ! Et si le désir de rejoindre l'Europe est là dans d'autres pays comme la Serbie, c'est aussi parce que c'est une façon de choisir la démocratie. L'Union est une garantie pour la démocratie dans les pays européens, et ses valeurs une référence que nous préférons largement à ce qui prévaut dans tant de pays dans le monde (Chine, Inde, Russie, Iran pour ne citer que quelques grands pays).

Une autre mesure utile à l'adhésion populaire serait l'élargissement du dispositif Erasmus à des catégories sociales autres que les étudiants (projet en cours pour les apprentis par exemple). Erasmus est en effet un succès considérable pour améliorer la connaissance et la confiance entre les peuples, mais il touche trop peu de personnes. Des progrès sont possibles.

Enfin, l'Union européenne peut à bon droit progresser dans différents domaines, même si cela prendra du temps :

- L'harmonisation sociale et fiscale pour éviter le dumping. C'est un sujet complexe car les différents pays sont dans des situations très contrastées, notamment entre l'Est et l'Ouest. Et un sujet très sensible au vu de l'importance des dépenses sociales en Europe (50% des dépenses sociales mondiales pour 7% de la population).
- La défense ; notre nouvelle Ministre des armées, européenne convaincue et ex Présidente du Mouvement européen –France, a déjà rencontré son homologue allemande à ce sujet.
- L'énergie : est-il raisonnable que l'Allemagne et la France aient sur des sujets comme le nucléaire des positions aussi différentes quand des centrales comme Fessenheim sont à la frontière entre les deux ? Et plus généralement, les problèmes environnementaux sont à l'évidence transnationaux.

EN CONCLUSION

Nous pouvons rester optimistes quant à l'avenir du projet européen. Certes, les candidats à la dernière élection présidentielle française qui s'opposaient à la construction européenne ont recueilli environ 50% des voix, mais ils ont été choisis par des électeurs qui s'estimaient laissés-pour-compte pour différentes raisons et pour lesquels la position sur l'Europe de leur candidat n'était pas forcément le point central. Bien plus, on a vu que c'est son opposition à l'euro qui a valu à Marine Le Pen un score finalement décevant de son point de vue, car les Français ne veulent très majoritairement pas abandonner cette monnaie unique ni l'Union européenne.

Espérons que la force de ce projet continuera à convaincre, à l'instar du Traité de Rome qui a produit des fruits extraordinaires alors même qu'il suscitait peu d'enthousiasme en 1957 après l'échec de la Communauté Européenne de Défense en 1954.

Questions :

Les questions fort nombreuses n'ont pas pu être toutes traitées dans le temps imparti. Les points suivants ont été précisés :

- Sur la décision de Donald Trump de sortir de l'accord de Paris sur le climat : pour A.Lamassoure, tout ce qui montre à nos partenaires que l'on ne peut plus compter sur les Etats-Unis oblige les Européens à prendre en main leur destin. Mais ce n'est qu'un signal supplémentaire ; nos dirigeants ont manqué de clairvoyance puisque déjà B. Obama expliquait que la sécurité de l'Europe n'était plus une priorité stratégique pour les USA : il voulait bien être en soutien mais pas en première ligne, ce qui s'est concrétisé en Lybie ou en Ukraine. Par contre, A. Lamassoure ne croit pas que l'accord de Paris soit suffisamment contraignant pour être efficace ; mieux vaudrait trouver un mécanisme garantissant un prix élevé des énergies fossiles.

- Sur la place des religions en Europe : A. Lamassoure précise que, si la mention des racines chrétiennes de l'Europe a été supprimée du projet de traité constitutionnel, c'est à la demande de la France et d'elle seule (J.Chirac/L.Jospin) alors que les autres pays n'y voyaient pas malice puisque ce n'est qu'un constat bien évident. La façon dont cette suppression a été utilisée en France pour contester l'Union européenne illustre bien l'hypocrisie de nos hommes politiques.
- Sur ce qu'il est possible à chacun de faire : C.Bardot précise qu'il est toujours utile d'adhérer au Mouvement européen car la contribution des citoyens est plus que jamais nécessaire, surtout à l'heure où Emmanuel Macron veut relancer l'Europe par des « conventions citoyennes » dans chaque pays de l'Union... Plus généralement, l'Europe doit continuer à avancer pour ne pas se déliter, et pour cela l'engagement de tous ceux qui veulent une Europe unie et forte est nécessaire. Le nouvel exécutif français, plus européen que n'importe quel autre, fera peut-être aussi avancer les choses.
- Sur les institutions européennes et leur visibilité : pour A. Lamassoure, des progrès sont possibles.

Sur le mode de scrutin retenu par le Parlement français pour nos députés européens : le scrutin actuel (par liste sur huit circonscriptions arbitraires) garantit que ces députés resteront inconnus et sans lien avec les citoyens ! Alors que l'on aurait pu choisir un scrutin uninominal dans 74 circonscriptions ; mais les députés européens, alors connus et élus par plus d'électeurs que les députés nationaux auraient été plus importants qu'eux, ce qui était bien sûr insupportable à ces derniers... L'élection de chacun dépend en fait de sa place sur la liste de son parti, ce qui en fait un obligé de son parti plutôt que de ses électeurs. D'où un manque de motivation de certains députés européens, pressés de retrouver un mandat national. Les députés européens français avaient néanmoins obtenus un bonne demi-douzaine de postes stratégiques dans le Parlement précédent ; leur place a malheureusement été très réduite depuis 2014 du fait du succès du Front National qui a accaparé le tiers des mandats sans s'impliquer du tout et en votant contre tout, même contre les intérêts de la France.

Pour autant, A. Lamassoure n'est pas pour un engagement des députés européens à ne pas revenir pendant un certain temps sur la scène nationale (des opportunités peuvent se présenter, comme la nomination de S. Goulard au Ministère des armées), mais serait favorable à une limitation du cumul dans le temps des mandats pour permettre un renouvellement. Par ailleurs, il serait bien de rendre publiques les réunions du Conseil des Ministres qui sont dédiées au vote des textes législatifs, comme le sont celles du Parlement. Il dénonce par ailleurs l'attitude des médias français qui se désintéressent complètement des débats européens, trop compliqués pour eux, et se concentrent sur la politique nationale, résumée d'ailleurs à la conquête de l'Elysée : comment expliquer que TF1 ait des correspondants permanents dans le monde entier, sauf à Bruxelles ! Les Français n'ont donc jamais d'images du Parlement européen et pour les Conseils européens, seuls sont suivis les déplacements du Président français, dont les positions n'ont jamais été discutées au Parlement français, contrairement à ce que se passe dans les autres pays, et ne sont guère commentées au-delà de savoir si cela le renforce ou pas pour la prochaine élection présidentielle... Il serait bon qu'en France aussi, l'Exécutif vienne demander un mandat de négociation avant chaque Conseil européen et rende compte de ce qu'il en a fait après chaque Conseil.

Enfin, il confirme que le Parlement européen a un vrai pouvoir législatif, bien plus que le Parlement français qui est de fait aux ordres du gouvernement. Il peut soumettre des initiatives législatives à la Commission, comme il l'a fait par exemple pour la suppression des frais sur les communications téléphoniques transfrontalières (roaming) qu'il vient de voter.

C. Bardot ajoute que le Mouvement européen organise chaque année un « grand oral » des députés européens de la Région pour qu'ils s'expriment sur le bilan de leur action et répondent aux questions des adhérents. Pour lui, le Parlement et la Commission européenne sont également coupables d'une communication beaucoup trop technique et austère, que même les spécialistes ont du mal à suivre.

- Sur l'Europe à plusieurs vitesses et l'élargissement à l'Est : pour A. Lamassoure, il faut rappeler que les pays de l'Est se sont libérés tout seuls du communisme, ont demandé leur adhésion à l'UE dès 1992, ne

l'ont obtenue qu'en 2004, en acceptant « l'acquis communautaire », c'est-à-dire les 15 000 lois adoptées avant leur entrée, et se sont comportés en partenaires loyaux jusqu'à la crise migratoire récente. La rapidité souvent critiquée de l'élargissement à l'Est est donc toute relative... En fait, le nombre de pays n'est en rien une gêne pour l'UE, l'essentiel des décisions se prenant à la majorité. Les pays qui ont posé le plus de problèmes ces dernières années, à part le Royaume-Uni, étaient la Grèce, l'Espagne, le Portugal, l'Irlande... et maintenant la France, plus mauvais élève de la zone euro en étant le seul à conserver un déficit supérieur à 3% du PIB. Lors de la crise migratoire, les pays de l'Est ont effectivement mal réagi en refusant d'accepter les réfugiés syriens, mais nous nous y sommes mal pris avec eux : sait-on par exemple que depuis le début de la guerre que la Russie mène en Ukraine, la Pologne a accueilli près d'un million d'Ukrainiens sans rien demander à personne ? Il est par contre exact que la Pologne et la Hongrie ont des gouvernements qui tendent à devenir des régimes autoritaires, ce qui n'est pas acceptable ; la réaction de l'UE est cependant difficile à calibrer car l'article 7 du Traité de Lisbonne, qui prévoit la mise à l'écart de pays ne respectant pas les valeurs fondamentales de l'Union, risque de provoquer dans ces pays une réaction nationaliste contre les « diktats de Bruxelles ». Mais il est possible de mettre en avant le risque de suspension des aides financières considérables dont la Pologne et la Hongrie bénéficient de la part de l'UE si leurs gouvernements continuent à mener une campagne contre l'Union.

Concernant « l'Europe à deux vitesses », A. Lamassoure y est favorable. En effet, dans les nouveaux défis évoqués pour le 21^{ème} siècle, il n'est pas sûr que tous les membres actuels de l'Union soient favorables à des avancées significatives (défense, énergie, économie digitale,...) ni même que tous les membres actuels de la zone euro soient favorables à l'approfondissement des solidarités dans cette zone. On pourrait donc avoir, sur la base du volontariat, une Europe à trois cercles, par analogie avec notre vie personnelle où les solidarités ne sont pas les mêmes avec les voisins, les copropriétaires et la famille ; de même, l'Europe peut avoir des liens différents avec ses voisins (Norvège, Russie, Afrique,...), entre les membres de l'Union européenne (qui ont des travaux en commun et des modes de vie compatibles), et entre les pays de l'Union qui souhaitent mettre en place des coopérations renforcées telles que prévues par le Traité de Lisbonne. Une telle Europe à géographie variée semble faire partie de la vision tant d'E. Macron que d'A. Merkel, donc il est fort possible que des initiatives dans ce sens soient prises après les élections allemandes.
